Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

0 5 JUIL 2023 ID: 026-212602064-20230704-D230704 08-DE

Commune de MONTMEYRAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°230704-08

L'an deux mille vingt-trois, le 4 juillet, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le mercredi 28 juin 2023

Présents (18): Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Christian DIDIER, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents ayant donnés pouvoir (5): Vincent CAUSSE (procuration à Christine FIGUET), Christine CAUSSE-LAMBERT (procuration à Régis MARCEL), Laetitia CHALLANCIN (procuration à Hélène BOULAS), Bernard CROZAT (procuration à Isabelle VATANT), Florent FAUCHERY (procuration à Amélie RAVEL)

Secrétaire de séance : Isabelle VATANT, assistée de Simon TERRAIL, Directeur Général des Services.

OBJET: Sport - Convention d'objectifs IDCLUB

Considérant que la démarche innovante de coopération IDClub portée par la ligue Auvergne Rhône Alpes de tennis et par l'ensemble de ses comités départementaux doit permettre entre autres:

- De mobiliser les dirigeants autour d'un projet commun et partagé
- De pérenniser l'activité des clubs
- De valoriser le travail des clubs auprès des collectivités locales
- De formaliser le projet par la signature d'une convention d'objectifs quadripartites entre la ligue, le comité départemental, le club et la collectivité

Considérant la sollicitation du Tennis Club de Montmeyran en date du 1er décembre 2022 Considérant le projet associatif du Tennis Club de Montmeyran

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- APPROUVE la convention d'objectifs quadripartites annexée à la présente
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous actes afférents

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	18
Conseillers-ères représenté-	5
e-s	
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Dublié la

ID: 026-212602064-20230704-D230704_08-DE

Pour extrait conforme Fait à Montmeyran, le 5 juillet 2023

> Le Maire Olivier ROCHAS

Le secrétaire de séance Isabelle VATANT

NIR NONTAL RANGE

WAN AND THE REAL PROPERTY OF THE PROPERTY OF T